



REPUBLIQUE DU RWANDA



INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IPC)

MARS 2024

10 Avril 2024

1. SOMMAIRE

Celle-ci est la publication mensuelle de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) pour le mois de Mars 2024. L'Indice des Prix à la Consommation des milieux urbains fera l'objet de la publication et considéré comme un indice national pour la production du taux d'inflation officiel.

1.1. Indice des milieux urbains

En glissement annuel, l'indice des milieux urbains est en hausse de 4,2 pourcent par rapport au mois de Mars 2023. Il est en hausse de 1,1 pourcent par rapport au mois de Février 2024. Le taux général d'inflation en moyenne annuelle est de 10,2 pourcent entre Mars 2024 et Mars 2023.

1.2. Indice des milieux ruraux

En glissement annuel, l'indice des milieux ruraux est en baisse de 1,7 pourcent. Il est en hausse de 0,5 pourcent par rapport au mois de Février 2024.

1.3. Indice global (Milieux urbains et ruraux)

En glissement annuel, l'indice global est en hausse de 0,6 pourcent. Il est en hausse de 0,7 pourcent par rapport au mois de Février 2024.

	2023											2024		
	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	
Variation annuelle, IPC urbain	19,3	17,8	14,1	13,7	11,9	12,3	13,9	11,2	9,2	6,4	5,0	4,9	4,2	
Variation annuelle, IPC rural	39,5	35,9	28,2	25,1	21,0	20,8	21,5	14,1	9,6	6,1	1,9	2,1	-1,7	
Variation annuelle, IPC général	31,0	28,4	22,4	20,4	17,3	17,4	18,4	12,9	9,4	6,2	3,1	3,2	0,6	
Variation mensuelle, IPC urbain	1,8	1,1	-1,3	0,4	0,0	0,9	3,6	0,3	-1,0	-2,5	-0,1	1,8	1,1	
Variation mensuelle, IPC rural	4,3	2,0	-3,5	-1,0	0,0	1,4	4,3	1,1	-2,4	-5,6	-1,4	3,3	0,5	
variation mensuelle, IPC général	3,4	1,7	-2,7	-0,4	0,0	1,2	4,0	0,8	-1,9	-4,4	-0,9	2,7	0,7	

Source: NISR

2. Indice des milieux urbains

Le calcul de l'indice des milieux urbains est basé à peu près sur 1.622 produits dans douze centres urbains situés au Rwanda. Le tableau ci-dessous montre la variation annuelle et mensuelle des douze fonctions et quelques classes des produits importants au mois de Mars 2024.

Code	Categories	Pondé rations	Variation en %, Mars 2024	
			sur Fév. 2024	sur Mars 2023
	INDICE GENERAL	100%	1,1%	4,2%
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	27%	0,6%	2,5%
01.1.1	Pain et céréales (ND)	5%	-0,6%	-2,2%
01.1.2	Viande (ND)	2%	0,6%	14,3%
01.1.4	Lait, fromage et oeufs (ND)	1%	0,8%	22,5%
01.1.7	Légumes (ND)	9%	2,4%	-7,6%
01.2	Boissons non alcoolisées	1%	-0,1%	11,6%
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	5%	0,1%	0,0%
03	Articles d'habillement et chaussures	5%	0,5%	6,4%
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	21%	0,5%	2,7%
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant	4%	0,1%	3,8%
06	Santé	1%	0,9%	2,3%
07	Transports	12%	6,2%	14,8%
08	Communications	3%	0,6%	0,6%
09	Loisirs et culture	3%	-0,5%	-1,1%
10	Enseignement	3%	0,0%	1,5%
11	Restaurants et hôtels	9%	0,1%	3,7%
12	Biens et services divers	6%	0,3%	9,2%

Source: NISR

L'indice des milieux urbains est en hausse de 4,2 pourcent en Mars 2024 par rapport au mois de Mars 2023. Les prix des 'Produits alimentaires et boissons non alcoolisées' et ceux du Transport sont respectivement en hausse de 2,5 pourcent et 14,8 pourcent.

L'indice mensuel des milieux urbains est en hausse de 1,1 pourcent en Mars 2024 par rapport au mois de Février 2024. Les prix des 'Produits alimentaires et boissons non alcoolisées' et ceux du Transport sont respectivement en hausse de 0,6 pourcent et 6,2 pourcent.

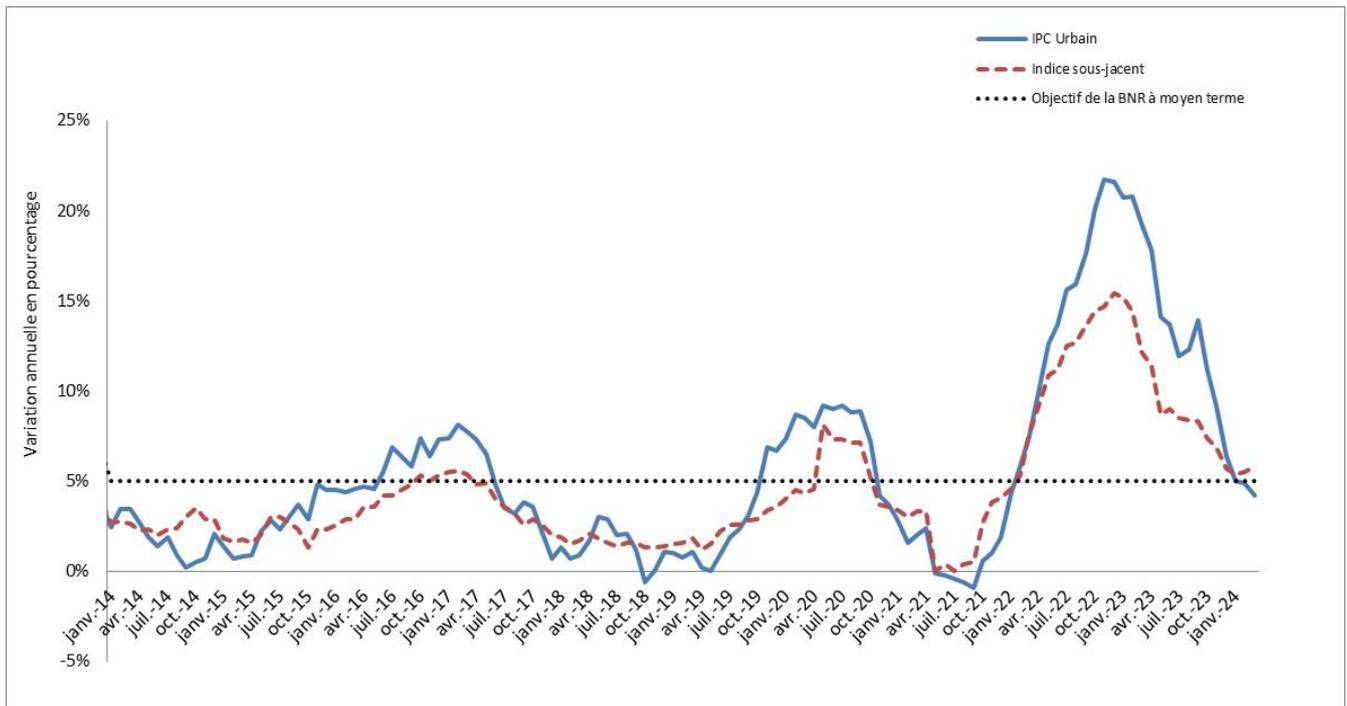
Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits frais et énergie) est en hausse de 5,8 pourcent par rapport au mois de Mars 2023 et en hausse de 1,1 pourcent par rapport au mois de Février 2024. (Voir Tableau 4).

Le taux général d'inflation en moyenne annuelle est de 10,2 pourcent entre Mars 2024 et Mars 2023. Le taux d'inflation sous-jacente en moyenne annuelle est de 7,5 pourcent.

	2023										2024		
	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar
Indice général	17,5	18,1	18,2	18,2	17,8	17,5	17,1	16,3	15,3	14,0	12,7	11,4	10,2
Indice hors produits frais et énergie	13,1	13,2	13,0	12,8	12,4	12,1	11,6	11,0	10,4	9,6	8,8	8,1	7,5

Source: NISR

Graphique 1 : Variation annuelle de l'IPC (Janvier 2014– Mars 2024)



3. Autres indices des milieux urbains

Dans cette section, nous présentons cinq indices des milieux urbains : indice des produits locaux, indice des produits importés, indice des produits frais, indice de l'énergie et indice sous-jacent (indice hors produits frais et énergie).

En glissement annuel, l'indice des produits locaux est en hausse de 2,9 pourcent, indice des produits importés est en hausse de 8,3 pourcent, indice des produits frais est en baisse de 0,5 pourcent, indice de l'énergie est en hausse de 3,3 pourcent et indice sous-jacent (hors produits frais et énergie) est en hausse de 5,8 pourcent.

En variation mensuelle, l'indice des produits locaux est en hausse de 1,2 pourcent, l'indice des produits importés est en hausse de 0,8 pourcent, l'indice des produits frais est en hausse de 1 pourcent, l'indice de l'énergie est en hausse de 1 pourcent et indice hors produits frais et énergie est en hausse de 1,1 pourcent.

TABLEAU 4: Indice des Prix à la Consommation (Urbain), Sous-jacent & Autres			
Categories	Pondérations	Variation en %, Mars 2024	
		sur Fév. 2024	sur Mars 2023
Indice général	100%	1,1%	4,2%
Indice des produits locaux	77%	1,2%	2,9%
Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	21%	0,5%	1,2%
Logement, eau, électricité et autres combustibles	21%	0,5%	2,6%
Transports	6%	13,3%	14,7%
Indice des produits importés	23%	0,8%	8,3%
Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	7%	0,9%	7,1%
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	2%	0,2%	4,1%
Transports	6%	1,5%	14,9%
Indice des produits frais (1)	16%	1,0%	-0,5%
Indice de l'énergie	7%	1,0%	3,3%
Indice hors produits frais et énergie (2)	77%	1,1%	5,8%
<i>Source: NISR</i>			
(1) Produits alimentaires subissant des variations saisonnières			
(2) Mesure de l'inflation sous-jacente			

4. Note méthodologique

L'indice des prix à la consommation (IPC) du Rwanda est un indice de type Laspeyres-modifié qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages résidant au Rwanda. L'année de base de l'IPC est Février 2014. Le panier de la ménagère comprend 1.622 variétés qui sont suivies dans de nombreux points de vente. Tous les types de points de vente sont concernés : marchés, supermarchés, boutiques, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 29.482 relevés de prix en milieux urbains et 10.744 relevés de prix en milieux ruraux sont collectés chaque mois.

Les pondérations de ce nouvel indice proviennent de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages avec module budget-consommation réalisée en 2013/2014 auprès de 14.419 ménages.

Chaque mois l'Institut National de la statistique publie l'Indice des Prix à la consommation des milieux urbains, milieux ruraux et l'Indice national. L'indice des milieux urbains fait l'objet de la publication et considéré comme un indice national pour la production du taux d'inflation officiel.

4.1. Les termes les plus utilisés dans l'IPC

L'Indice Général: L'IPC couvre l'ensemble des biens et services marchands consommés sur le territoire, par les ménages.

Indice hors produits frais et énergie (inflation sous-jacente): Est un indice désaisonnalisé (hors produits frais et énergie) qui permet de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix.

Variation mensuelle: L'indice du mois courant comparé à celui du mois précédent

Variation annuelle: L'indice du mois courant comparé à l'indice du même mois de l'année précédente

Variation moyenne annuelle: Variation annuelle moyenne en pourcentage sur la période de douze derniers mois (L'Indice moyen des douze mois comparé à celui des douze mois précédents)

4.2. Comment interpréter l'IPC

Les variations des indices d'un mois à l'autre sont généralement exprimées en pourcentage plutôt que des changements en points d'indice. Le niveau d'indice (par rapport à la période de base) influe sur l'évolution du point d'indice, mais il n'affecte pas les changements en pourcentage. L'exemple suivant illustre la façon de calculer les variations en pourcentage :

Variation du point d'Indice

IPC 178

Moins IPC du mois précédent 176

Egale variation du point d'Indice 2

Variation en pourcentage

Différence du point d'Indice 2

Divisé par l'Indice précédent 176

Egale 0,011

On multiplie le résultat par cent $0,011 \times 100$

Egale variation en pourcentage 1,1

5. Annexes : Tableaux de référence

Annexe 1: Indice des Prix à la Consommation, milieux urbains								
Code	Catégories	Pondé rations	Février 2014=100			Variation en %, Mars 2024		Contributions ¹ :
			Mar-23	Feb-24	Mar-24	sur Fév. 2024	sur Mars 2023	12 mois
	INDICE GENERAL	100%	165,6	170,8	172,6	1,1%	4,2%	4,2%
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	27%	224,0	228,2	229,5	0,6%	2,5%	0,9
01.1.1	Pain et céréales (ND)	5%	191,9	188,7	187,7	-0,6%	-2,2%	-0,1
01.1.2	Viande (ND)	2%	193,5	219,9	221,2	0,6%	14,3%	0,3
01.1.4	Lait, fromage et oeufs (ND)	1%	159,8	194,2	195,7	0,8%	22,5%	0,3
01.1.7	Légumes (ND)	9%	294,5	265,6	272,0	2,4%	-7,6%	-1,2
01.2	Boissons non alcoolisées	1%	172,0	192,1	192,0	-0,1%	11,6%	0,2
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	5%	223,6	223,6	223,7	0,1%	0,0%	0,0
03	Articles d'habillement et chaussures	5%	148,7	157,4	158,2	0,5%	6,4%	0,3
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	21%	135,6	138,5	139,2	0,5%	2,7%	0,5
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant	4%	149,4	154,9	155,1	0,1%	3,8%	0,1
06	Santé	1%	109,7	111,2	112,2	0,9%	2,3%	0,0
07	Transports	12%	150,8	162,9	173,1	6,2%	14,8%	1,7
08	Communications	3%	108,6	108,6	109,2	0,6%	0,6%	0,0
09	Loisirs et culture	3%	155,2	154,2	153,5	-0,5%	-1,1%	0,0
10	Enseignement	3%	141,3	143,5	143,5	0,0%	1,5%	0,0
11	Restaurants et hôtels	9%	136,1	141,0	141,1	0,1%	3,7%	0,3
12	Biens et services divers	6%	125,9	137,1	137,5	0,3%	9,2%	0,4

Source: NISR

(1) "Contributions" prennent en considération la variation et l'importance relative de la pondération de chaque catégorie pour expliquer la variation en % observée.

Annexe 2: Indice des Prix à la Consommation, milieux ruraux								
Code	Catégories	Pondé rations	Février 2014=100			Variation en %, Mars 2024		Contributions ¹ :
			Mar-23	Feb-24	Mar-24	sur Fév. 2024	sur Mars 2023	12 mois
	INDICE GENERAL	100%	211,9	207,2	208,3	0,5%	-1,7%	-1,7%
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48%	266,5	246,3	249,0	1,1%	-6,6%	-4,0
01.1.1	Pain et céréales (ND)	8%	229,5	213,7	205,6	-3,8%	-10,4%	-0,9
01.1.2	Viande (ND)	2%	217,7	239,8	241,7	0,8%	11,0%	0,2
01.1.4	Lait, fromage et oeufs (ND)	1%	182,5	205,2	204,8	-0,2%	12,2%	0,1
01.1.7	Légumes (ND)	26%	311,6	268,1	274,0	2,2%	-12,1%	-4,6
01.2	Boissons non alcoolisées	1%	172,1	186,8	187,6	0,5%	9,0%	0,1
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	8%	190,4	217,2	215,2	-0,9%	13,0%	1,0
03	Articles d'habillement et chaussures	5%	151,8	159,4	160,2	0,5%	5,5%	0,2
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	16%	159,6	165,6	162,3	-2,0%	1,7%	0,2
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant	3%	160,9	166,0	165,7	-0,2%	3,0%	0,1
06	Santé	1%	111,6	113,7	113,8	0,0%	1,9%	0,0
07	Transports	4%	110,2	111,0	121,8	9,8%	10,5%	0,2
08	Communications	2%	100,1	100,1	100,1	0,0%	0,0%	0,0
09	Loisirs et culture	1%	151,2	158,0	161,0	1,9%	6,5%	0,1
10	Enseignement	1%	224,6	232,7	232,7	0,0%	3,6%	0,1
11	Restaurants et hôtels	5%	166,5	179,2	179,3	0,1%	7,7%	0,3
12	Biens et services divers	4%	138,3	143,6	144,3	0,5%	4,4%	0,1

Source: NISR

(1) "Contributions" prennent en considération la variation et l'importance relative de la pondération de chaque catégorie pour expliquer la variation en % observée.

Annexe 3: Indice des Prix à la Consommation, tout le pays (Rwanda)									
Code	Catégories	Pondé rations	Février 2014=100			Variation en %, Mars 2024		Contributions ¹ :	
			Mar-23	Feb-24	Mar-24	sur Fév. 2024	sur Mars 2023	12 mois	
	INDICE GENERAL	100%	193,0	192,6	194,1	0,7%	0,6%	0,6%	
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	39%	255,3	242,6	244,8	0,9%	-4,1%	-2,1	
01.1.1	Pain et céréales (ND)	7%	218,3	206,9	201,3	-2,7%	-7,8%	-0,6	
01.1.2	Viande (ND)	2%	206,4	230,7	232,3	0,7%	12,6%	0,2	
01.1.4	Lait, fromage et oeufs (ND)	1%	170,3	199,0	199,6	0,3%	17,2%	0,2	
01.1.7	Légumes (ND)	18%	308,5	268,0	274,1	2,3%	-11,2%	-3,3	
01.2	Boissons non alcoolisées	1%	171,6	188,8	189,2	0,2%	10,3%	0,1	
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	7%	200,2	218,7	217,4	-0,6%	8,6%	0,6	
03	Articles d'habillement et chaussures	5%	150,3	158,4	159,2	0,5%	5,9%	0,2	
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	18%	146,8	151,2	149,9	-0,9%	2,1%	0,3	
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant	3%	155,2	160,5	160,4	0,0%	3,4%	0,1	
06	Santé	1%	110,7	112,5	113,0	0,4%	2,1%	0,0	
07	Transports	8%	137,9	146,6	156,9	7,0%	13,8%	0,8	
08	Communications	2%	104,1	104,1	104,4	0,4%	0,4%	0,0	
09	Loisirs et culture	2%	153,4	155,5	156,2	0,5%	1,8%	0,0	
10	Enseignement	2%	178,9	183,4	183,4	0,0%	2,5%	0,0	
11	Restaurants et hôtels	6%	149,4	157,4	157,5	0,1%	5,4%	0,3	
12	Biens et services divers	5%	131,1	139,6	140,1	0,4%	6,9%	0,2	

Source: NISR

(1) "Contributions" prennent en considération la variation et l'importance relative de la pondération de chaque catégorie pour expliquer la variation en % observée.

Contacts:

Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR)

PB: 6139 Kigali,

Tel.: +250-788383103 Ligne directe: 4321.

Site Web: www.statistics.gov.rw /CPI Indices

Email : info@statistics.gov.rw